



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>96322</b>	De <b>Mme Anne-Lise Dufour-Tonini</b> ( Socialiste, écologiste et républicain - Nord )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche		<b>Ministère attributaire</b> > Éducation nationale
<b>Rubrique</b> >enseignement	<b>Tête d'analyse</b> >réforme	<b>Analyse</b> > refondation de l'école. perspectives.
Question publiée au JO le : <b>07/06/2016</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Anne-Lise Dufour-Tonini interroge Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les suites données au grand chantier de la refondation de l'école ouvert au printemps 2012. En effet, les assises de la refondation des 2 et 3 mai 2016 ont été l'occasion de revenir sur cette réforme en cours et sur ses nécessités de prolongements. Il est d'indispensable de continuer le travail en faveur d'un système d'éducation juste qui offre à chacun le développement des compétences nécessaires à l'émancipation. Pour autant, 120 000 à 140 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans aucune qualification. Bien qu'il soit trop tôt pour dire si la refondation portera des fruits à la hauteur des ambitions de tous, la formation initiale des personnels d'éducation ne peut suffire. Elle doit être complétée par un ambitieux programme de formation continue et d'un financement à assurer. C'est pourquoi elle souhaite connaître ses ambitions dans sa volonté d'aller plus loin dans le grand chantier de la refondation de l'école.